



Comité Syndical

Le mercredi 24 janvier à 18h30

*Au siège du SIVU « Rural'Oise »
2 rue Saint Martin
60660 CIRES LES MELLO*

Ordre du jour :

- N° 1 : Approbation du procès-verbal du 13/11/2023
- N° 2 : Désignation d'un secrétaire de séance
- N° 3 : Décisions prises par le président
- N°4 : Débat d'Orientations Budgétaires
- N° 5 : Définition du coût par habitant et par commune pour 2024
- N° 6 : Exécution du budget avant son vote
- N°7 : Titre non-valeur
- N°8 : Prime exceptionnelle pouvoir d'achat (information)
- N°9 : Tableau des effectifs
- N°10 : Convention unique avec le CDG
- N°11 : Divers

SIVU « Rural'Oise »

2 rue Saint-Martin 60 660 CIRES-LES-MELLO.